

SESSION 2023

AGRÉGATION
Concours externe spécial docteur

Section
LETTRES MODERNES

Composition française
sur un sujet se rapportant à une question de littérature générale et comparée

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

**AGRÉGATION SPÉCIAL DOCTEUR
LETTRES MODERNES**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAD	0202A	102	0313

Composition française

(Littérature générale et comparée)

« Si depuis la plus haute Antiquité ou depuis les cultures décimées, les métamorphoses rejouent, selon de nouveaux modes, leur puissante partition dans la littérature moderne et contemporaine, c'est qu'elles ébranlent et descendent les portraits en pied d'une humanité tellement droite qu'elle en est devenue rectiligne. »

Anne Simon, *Une Bête entre les lignes. Essai de zoopoétique*,
Marseille, Wildproject Éditions, 2001.

Dans quelle mesure cette citation éclaire-t-elle votre lecture des œuvres du programme « Fictions animales » ?

